



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

ORDRE DU JOUR - SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 8 février 2022- 19H -

Présents : Jean-Yves SENANT, Maire – David PASSERON, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse – Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture et du patrimoine – Pauline GALLI, Conseillère Municipale déléguée à la famille.

Tiphaine LE PROVOT – Capucine MORDEFROID – Marie MESSAROVITCH – Lucie GARRIGUES – Coline PILMES – Caroline MONDOLINI – Mathilde RINCHET – Zachari ROUCAUD – Aloys SCHREIBER – Raphaël ATTALI – Mina RANDRIAMANGA – Sarah COTTE-DU CHATEL – Kyllian BERTHELEMY – Yohann SCHEUPLEIN – Wissem SAID – Marion BUSSONE – Alizée ALLEMAND – Alice SCHLIENGER – Lisa RIBALLIER – Jules NAHON – Axel CRETTE – Joséphine NUNES – Garance CAYEZ – Paul LÉBOUCHE – Zoé IMJAHAD – Johann CANEVET – Solenne LE HELLOCO

Excusés : Clémence PEPIN – Armand SUMING – Madeleine KAO – Laura BORYCHOWSKI

Modérateurs : Aloys SCHREIBER et Tiphaine LE PROVOST

Ouverture de la séance à 19H00 par Monsieur le Maire

I - RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION ET ORGANISATION :

Rapporteur : Yohann SCHEUPLEIN

1/ NOUVELLES CANDIDATURES CJC 2021/2022

➤ Bienvenue aux nouveaux membres

BUSSONE Marion (Institut Ste-Marie)
ALLEMAND Alizée (Institut Ste-Marie)
SCHLIENGER Alice (Lycée Lakanal - Sceaux)
RIBAILLER Lisa (Institut Ste-Marie)
NAHON Jules (Lycée St-François d'Assises – Fontenay-aux-Roses)
CRETTE Axel (IUT de Sceaux)
SUMING Armand (Institut Ste-Marie)
NUNES Joséphine (Institut Ste-Marie)
CAYEZ Garance (Institut Ste-Marie)
KAO Madeleine (Institut Ste-Marie)
LÉBOUCHE Paul (Groupe scolaire Sophie Barat)

IMJAHAD Zoé (Institut Ste-Marie)
BORYCHOWSKI Laura (Institut Ste-Marie)
CANEVET Johann (Groupe scolaire Sophie Barat)
LE HELLOCO Solène (Lycée Fustel de Coulanges - Massy)

Un tour de table a eu lieu au cours duquel chacun des nouveaux membres a eu l'occasion de se présenter et dire quelques mots sur ce que le Conseil des Jeunes Citoyens représente pour lui.

Ci-dessous 3 témoignages :

- « Le CJC représente pour moi une manière de me sentir utile pour ma ville. »
- « Le CJC me permet d'être impliqué dans les projets menés par la Ville et de représenter la jeunesse d'Antony. »
- « Le CJC est pour moi un espace de rencontre entre personnes d'horizons différents, animées par des projets, sur diverses thématiques. »

➤ Démissions

MALAPLATE Emilie
GUYON Zoé
D'AVERSA Clara
LEFORT Louison
CASSONGO Emiguel

➤ liste des conseillers 'associés'

PEPIN Clémence

➤ Nombre de postes à pourvoir

17

Les démissions ainsi que le passage en conseiller associé ont été votés favorablement à l'unanimité.

A ce jour, le CJC compte 31 membres actifs plus 2 associés.

➤ Répartition filles/garçons

Filles	Garçons
21	12

➤ Répartition par établissement

Conseillers scolarisés à Antony :

Etablissements	Nbre
Lycée Descartes	4
Institut St Marie (lycée)	16
Lycée Théodore Monod	0

Scolarisés hors commune :

Etablissements	Nbre
Université Paris-Saclay	1
Institut de travail social (Montrouge)	1
Lycée Lakanal (Sceaux)	1
Lycée Michelet (Vanves)	1
Lycée St François d'Assise (Châtenay)	1
Lycée Marie Curie (Sceaux)	1
IUT de Sceaux	1
GS Sophie Barat	2
Lycée Fustel de Coulanges	1
CFA (restauration) Paris	1

Conseillers associés scolarisés hors commune :

Etablissements	Nbre
Université de Nanterre	1
Internat	1

Nombre de postes à pourvoir : 18

2/ REMISE OFFICIELLE DU RAPPORT 2021 DU DEFENSEUR DES DROITS

Présentation de l'action : au cours de l'année 2021 le défenseur des droits avait réalisé une consultation nationale auprès des associations de jeunes et organes similaires (comme le CJC), à laquelle le Conseil des jeunes Citoyens avait participé. L'une des propositions du CJC ayant été retenue par le Défenseur des droits des enfants, à savoir la mise en place d'une formation de premiers secours en santé mentale, 2 membres du CJC ont été invités à présenter cette proposition par une rapide élocution lors de la cérémonie de remise du rapport le 23 novembre 2021.

La journée a commencé par des répétitions sur scène afin de travailler, avec les autres jeunes intervenants, chacun des textes qui seraient lus devant une assemblée invitée pour l'occasion. A la suite de ces répétitions les 2 CJC ont été conviés à déjeuner dans le self de l'institut du Défenseur des droits. Après cela, la cérémonie s'est ouverte aux alentours de 13h30. Celle-ci s'est organisée autour de plusieurs tables rondes autour desquelles les jeunes intervenants présentaient leurs expériences ou leurs recommandations, qui ont ensuite été débattues et discutées par le Défenseur des droits des enfants et des experts sur la question de la santé mentale. L'un des 2 représentants du CJC a participé à l'avant-dernière table ronde et a donc présenté la recommandation du CJC qui était la mise en place de formation en premiers secours en santé mentale à destination des jeunes d'une part, mais également d'autres interlocuteurs privilégiés des jeunes comme les éducateurs, les professeurs, les surveillants, etc... L'événement s'est conclu par des échanges de questions entre le public et le Défenseur des droits des enfants et par une photo collective avec tous les jeunes intervenants et le Défenseur des droits des enfants.

Un remerciement à Cécile Binart, chargée de prévention et santé, qui a suivi ce projet du CJC jusqu'au bout.

3/ REGLEMENT INTERIEUR

Le CJC a travaillé sur règlement intérieur déjà existant. Cette démarche a permis de faire évoluer les règles, au regard notamment de l'expérience pratique des CJC dans le fonctionnement de l'instance, et de les fixer dans un document « contractuel » commun.

Voir annexe

Les parties en bleu ont été ajoutées au règlement déjà existant :

Le règlement intérieur a été voté favorablement à l'unanimité.

II - RAPPORT DE LA COMMISSION « SPORTS LOISIRS ET PROJETS DES JEUNES »

Rapporteurs : Capucine MORDEFROID et MATHILDE RINCHET

1/ PROJET D'UNE RENCONTRE LASER RUN INTERLYCEES

RAPPEL : JO 2024 : En 2024, la France va organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques, le plus grand événement sportif de la planète. Antony participera à cette fête exceptionnelle : plusieurs équipements municipaux ont été retenus comme lieux de préparation olympique.

Antony figurera dans le catalogue qui sera soumis aux délégations étrangères par le comité d'organisation des Jeux olympiques. Si elle est choisie, la Ville pourrait accueillir dans ses équipements des délégations sportives internationales.

Plusieurs disciplines sont concernées : **l'athlétisme, le pentathlon moderne, l'escrime, le tennis de table et la boxe**. Les athlètes paralympiques en athlétisme, escrime et tennis de table pourraient également s'entraîner à Antony. La Ville bénéficie d'infrastructures sportives récentes et de très grande qualité. Cette sélection est une reconnaissance de la politique municipale en faveur des sports. Elle permettra aux habitants d'Antony de vivre l'émotion des Jeux, près de chez eux.

Dans cette perspective, le CJC vise à mettre en œuvre **UN PROJET D'UNE RENCONTRE LASER RUN INTERLYCEES** (lycée Ste Marie, Lycée DESCARTES, Lycée Théodore Monod) :

- Rappel des objectifs :
 - o dynamiser les jeunes ANTONIENS autour des JO 2024 et de l'accueil des athlètes sur les équipements de la Ville : comité de soutien des jeunes antoniens 2024 -
 - o favoriser la rencontre des jeunes antoniens /inter lycées

Mode opératoire :

Les membres du CJC vont suivre une formation sur la mise en place d'un projet, de sa conception à sa réalisation, dispensée par un formateur de l'entreprise LA DN FACTORY, spécialisée dans la LASER RUN.

Ci-dessous le programme de formation :

1. Définition de la gestion de projet

- Principes généraux
- Les différentes normes

2. Les différents processus de la gestion de projet

- Constituer son équipe : répartition des rôles
- Mettre en place une charte
- Encadrer les actions
- Le découpage du projet
- La planification du projet
- Le management des risques
- Traiter l'urgence, s'adapter et prioriser

3. Vidéo / débat échanges

- Le métier de chef de projet
- Les différents outils du chef de la gestion de projet

4. Mise en application des apprentissages avec le serious game « 4 heures chrono ! »

- Organisation d'une manifestation
- Etablir un cahier des charges
- Constitution de son équipe
- Utilisation des outils
- Adaptation suite à la rencontre d'imprévus

Planification des contenus théoriques pour le travail en mode projet

- 1- Constituer une équipe
- 2- Mettre en place une charte
- 3- Encadrer les actions
 - a. Définir la prise de décision
 - b. Assurer le suivi des décisions prises
 - c. Garder une trace écrite (drive, klaxoon, etc.)
 - d. Elaborer un plan de communication interne
 - e. Définir un budget
- 4- Planifier le projet : découper les tâches
- 5- Structurer les tâches et identifier des responsables
- 6- Inclure les tâches dans un outil de planification
- 7- Utiliser un outil d'efficacité professionnelle : la matrice d'Eisenhower
- 8- Piloter le projet
 - a. En amont (courriers, déclaration, faire un plan, communication externe, achats...)
 - b. Pendant la manifestation
- 9- Clore le projet
 - a. Faire une réunion bilan
 - b. Elaborer un compte-rendu

Manifestation support :

- Organisation d'un laser run
- Nombre de personnes : 200 personnes
- Lieu : stade Georges Suant à Antony Comité de pilotage : 10 à 15 jeunes de 15 à 21 ans (Conseil des Jeunes Citoyens)
- Organisateur de la Manifestation : La DN Factory
- Association partenaire : Antony Sports Escrime – section pentathlon moderne

Calendrier prévisionnel :

- 16 mars 13h à 15h : découverte et présentation du projet
- 23 mars 13h30 à 15h : découverte du laser run (séances pour le comité de pilotage) – si possible au complexe sportif Éric Tabarly
- 30 mars 13h00 à 15h : travail en mode projet
- 6 avril 13h à 15h : travail en mode projet
- 13 avril : travail en mode projet
- 20 avril : travail en mode projet
- 18 mai : travail en mode projet

Informations complémentaires :

- Durées : 4 mois (mars à juin)
- Lieux : « 11 » Espace jeunes pour la préparation et stade Georges Suant pour la manifestation
- Tarif : 9600 HT

Prévision manifestation : un samedi en juin ou une journée banalisée en semaine

Dans la présentation de ce rapport, est avancé l'argument selon lequel la formation s'inscrit dans une dimension qui va bien au-delà de la mise en place de la Laser Run. En effet, il s'agit d'une démarche qui développera des compétences en méthodologie de projet, qui serviront au CJC pour l'ensemble des actions et projets qui seront mis en place au cours du mandat. Ces compétences serviront également dans tous les projets que les CJC entreprendront dans leur parcours scolaire et professionnel.

Le projet a été voté favorablement :
25 voix pour
1 abstention

2/ ORGANISATION D'UN EVENEMENT « 11 EVENT » POUR LE MOIS D'AVRIL 2022

Le rôle de représentants de la jeunesse Antonienne tel que défini par le CJC, engage les membres de l'instance à jouer un rôle important dans la mise en place d'actions à destination des jeunes, notamment en matière de loisirs. Cette démarche permet une collaboration entre le CJC et les agents du service jeunesse, afin de répondre de la façon la plus pertinente aux besoins et envies des jeunes. Dans cette perspective, les membres du CJC sont amenés à tenir des temps de travail sur le volet loisirs.

A ce titre, 2 temps de travail se sont tenus les mardis 23 et mardi 30 novembre 2021, dans l'optique de conceptualiser un « 11 EVENT » pour le mois de février initialement, décalé au mois d'avril. Accompagnés du coordinateur « animation-loisir », les membres du CJC ont porté une réflexion sur la thématique de la soirée, confronté leurs idées en prenant en considération celles de leurs pairs, et se sont mis d'accord, à l'issue d'échanges argumentés, sur le contenu de l'évènement.

Il en est ressorti la mise en place d'une soirée intitulée « Grand casino », en passant par l'organisation globale de la soirée (distinction entre les 11-17 ans et les 17 ans et plus, période et créneau les plus appropriés aux jeunes, horaires en fonction des tranches d'âge, décoration...) ainsi que le rôle que tiendra le CJC au cours de l'évènement.

Dans le même esprit, les CJC avaient au préalable participé au bilan de la soirée Escape Game. Certains des membres y avaient participé et il semblait intéressant qu'ils puissent faire un retour d'expérience en tant que jeunes ayant vécu l'évènement, qui plus est, en tant que jeunes représentants de la jeunesse Antonienne. Des éléments très pertinents étaient ressortis permettant aux agents du « 11 » de questionner leur pratique. La conjugaison de l'expérience des agents avec le regard des jeunes CJC offre la possibilité au « 11 » de renforcer la qualité du service rendu aux jeunes de la Ville.

Madame Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la culture et du patrimoine, trouve la démarche très intéressante et invite le CJC à la dupliquer auprès de la ludothèque. En effet, les agents dudit lieu sont amenés à organiser des animations à destination de la jeunesse, et à ce titre, ils seraient très intéressés pour mener une réflexion commune, permettant dans le même temps d'avoir le point de vue de la jeunesse.

Monsieur David PASSERON, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, propose à son tour de se mettre en lien avec l'animateur socioculturel du CROUS pour mener une réflexion sur la mise en place d'animation à destination des étudiants.

L'action a été votée favorablement :
25 voix pour
1 abstention

III - RAPPORT DE LA « COMMISSION SANTE PREVENTION SOLIDARITE ET LCD »

Rapporteur : Lucie GARRIGUES, Marie MESSAROVITCH et Alice SCHLIENGER

1/ FORMATION/SENSIBILISATION

Les membres du CJC sont amenés à être des « médiateurs » sur les questions qui touchent la santé et la prévention. A ce titre, les membres se mobilisent afin de suivre des formations qui leur permettent d'être outillés pour agir d'une façon la plus optimale auprès de la jeunesse Antonienne. Dans cette perspective 3 formations sont prévues à court et à moyen terme :

1. Formation sur la thématique du harcèlement :

Objectifs :

- Etre sensibilisé sur le harcèlement et cyber harcèlement
- Connaître des outils de sensibilisation
- Être à même de partager les connaissances et les outils avec les camarades

Contenu :

- Théorie sur le harcèlement et cyber harcèlement
- Partage et expérience d'outils pratiques
- Comment construire/adapter un atelier?
- Partage de ressources (sites, structures, lignes d'écoute etc.)

Dates de formation :

- Mardi 8 mars de 18H à 21H
- Samedi 12 mars de 14H à 17H

VOTE CJC : POUR / CONTRE/ABSTENTION

2. Formation « Fakenews »

La formation a pour but d'apprendre à aiguïser l'esprit critique sur tous les supports d'information, afin d'être en mesure de repérer les fake news.

Par le biais d'exercices concrets, il s'agit de découvrir quels sont les outils des auteurs de fake news pour falsifier l'information, mais aussi quelles sont leurs intentions. Le CJC sera ensuite en mesure de transmettre ces éléments de prévention auprès d'un jeune public.

3. Formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

A ce titre, et compte tenu les effets de la crise sanitaire sur la jeunesse notamment, il apparaît très opportun de former les membres du CJC, qui pourront par la suite se positionner en « sentinelle » auprès de leurs pairs et intervenir en cas de nécessité.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide
- Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers un professionnel et en cas de crise relayer au service le plus adapté
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Maitriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

La formation sur la thématique de la santé mentale a particulièrement retenu l'attention. La crise sanitaire est venue exacerber les fragilités psychologiques, dont les jeunes pouvaient être les premières victimes, et qu'il faudrait par conséquent que ce ne soit plus un sujet tabou, explique le Conseiller Municipal délégué à la jeunesse. Il poursuit en disant qu'il faudrait multiplier les endroits au sein desquels on en parle et le CJC pourraient, via la formation PSSM, être un très bon relai pour promouvoir la prise en charge de la santé mentale.

Un CJC profite de cet échange pour poser la question concernant les numéros d'urgence, qui avaient été envoyés par texto, alors en pleine crise de la Covid 19. Une relance est-elle prévue, demande-t-il ?

M. David PASSERON répond qu'il s'agissait d'une opération ponctuelle, répondant à l'urgence sans que la démarche soit structurée. Il invite le CJC à se saisir du sujet afin de poursuivre dans ce sens.

Les formations ont été votées favorablement à l'unanimité.

2/ RESTITUTION / ACTIONS SOLIDAIRES A L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNEE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Conseil des Jeunes Citoyens se sont mobilisés pour mettre en œuvre deux actions de solidarité. Il s'agissait d'une collecte de jouets à destination d'enfants malades et l'envoi de cartes de vœux à destination de seniors isolés. Cette initiative avait émergé fin septembre et avait été présentée lors de la séance plénière du mardi 5 octobre 2021.

Les délais paraissaient courts pour une mise en place à Noël 2021, mais la forte volonté des CJC plus l'encouragement de Monsieur le Maire ont permis de concentrer l'énergie nécessaire, afin de réaliser cette action en temps souhaité. Pour cette initiative les CJC se sont réunis lors des séances de travail des mardis soir, afin d'échanger sur la façon de conduire ces actions tout en prenant en compte le temps imparti. Ainsi ces derniers ont confronté leurs idées, chacun a pu présenter sa façon de concevoir l'action, les CJC ont su mettre en avant les éventuels freins ainsi que les leviers à actionner, pour ensuite conjuguer tous ces éléments en une trajectoire commune. Les CJC sont également passés par la construction d'un mail de communication à destination d'organismes potentiellement bénéficiaires. Ces actions ont été concrètement le fruit d'un travail collaboratif.

Rappel des actions :

Collecte de jouets :

Une communication sur la collecte a été lancée auprès de la population d'Antony via le service communication. La collecte s'est tenue du lundi 8 novembre au vendredi 17 décembre 2021.

Au fur et à mesure de la collecte, les CJC s'organisaient pour effectuer un tri afin de classer les tranches d'âge et d'écartier les jouets en mauvais état.

Afin d'élargir la communication et ainsi augmenter les chances de collecter le plus grand nombre de jouets, les CJC ont pris contact de leur côté avec des établissements scolaires ainsi que le conservatoire, en passant par des échanges de mails nécessaires à une bonne communication. Ainsi, le collège François Furet et l'école élémentaire Ferdinand Buisson se sont associés au projet en lançant une collecte au sein de leur établissement

L'institut Sainte-Marie s'est également joint à l'initiative en mettant également en place une collecte de son côté. Mme ABON ALQUINTA a pris connaissance de l'action via les réseaux sociaux et a souhaité apporter son concours dans cette noble initiative.

Cette action solidaire a permis de faire émerger plusieurs partenariats en faisant connaître dans le même temps l'instance du CJC.

Bilan de l'action :

Près de **1000 jouets** ont été récoltés

7 « organismes » en ont bénéficié, parmi lesquels :

- Centre de Rééducation Motrice pour Tout-Petits (CRMTP d'Antony) ;
- ERASME (Etablissement Public de Santé d'Antony) ;
- Centre Psychologique et Pédagogique Spécialisé (CPPS d'Antony) ;
- Association « Action Leucémie » d'Antony ;
- Restaurant du cœur Massy-Antony.
- Les femmes relais d'Antony
- Le centre Ousmane SY

Certains de ces organismes se sont rendus au « 11 » pour récupérer des jouets. Ils ont été reçus par l'équipe du « 11 » ainsi que les CJC. Pour les autres organismes, les agents du « 11 » ainsi que des CJC se sont mobilisés pour apporter directement les jouets au sein de leurs locaux.

Carte de vœux aux séniors :

Une prise de contact s'est faite avec Madame BACLE, Responsable du CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique) afin de lui présenter l'action.

Cette dernière a tout de suite « épousé » la démarche et a donc fait le point avec son équipe afin de se mettre en ordre de marche. L'idée a été de recenser des séniors isolés prêts à s'inscrire dans la démarche.

Bilan de l'action :

12 séniors ont été identifiés. Madame BACLE a communiqué leurs nom et prénom afin que les cartes soient nominatives et qu'elles aient un plus fort impact. 12 CJC ont chacun d'entre eux eu un sénior auquel destiner sa carte. Les cartes ont été remises par le biais de Mme BACLE, qui fait le lien avec les séniors pour qu'un retour de leur part soit fait au CJC.

Perspective de l'initiative :

L'envoi de lettres à l'occasion des fêtes de Noël est le point de départ d'une correspondance au long cours entre le CJC et les séniors. Cette correspondance prendrait la forme suivante :

Une à deux lettres seront envoyées par mois afin de :

- Donner et prendre des nouvelles ;
- Faire part d'une anecdote précise ;
- Demander des conseils sur différents domaines.

Le troisième point offrirait un espace de valorisation et d'estime de soi des séniors (en se sentant utiles via les conseils donnés).

Aussi, dans la dynamique des échanges par correspondance, une rencontre physique sera organisée dans un deuxième temps sur un après-midi ou une soirée. L'envoi de lettres est souhaité au préalable d'une rencontre pour trois raisons :

- Facilité pour entrer en contact avec les seniors (pas d'effort physique, pas de contraintes liées à la crise sanitaire. Pas de contraintes de convenance de créneaux communs ;
- Seniors sensibles à la lecture dans un premier temps;
- L'entrée en contact avec les seniors par lettre de correspondance susciterait une curiosité qui procurerait une joie préalable à la rencontre (découverte du visage du correspondant « mystère »). Par conséquent, une dynamique positive s'installerait davantage pour une première rencontre.

IV - RAPPORT DE LA COMMISSION « TRANSITION ECOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT DURABLE »

Rapporteurs : Aloys SCHREIBER et Lisa RIBAILLIER

1/ RETOUR DU COMITE VELO

2 réunions ont eu lieu dans le cadre du Comité :

"Le 25 novembre au soir, se sont réunis à la mairie les représentants des associations cyclistes, de la RATP, de la mairie, des seniors et des jeunes. Durant ce comité vélo, le plan du centre de la ville d'Antony était à disposition des différents acteurs qui ont alors eu de longues réflexions afin de proposer des optimisations des pistes cyclables (pistes covid) des rues : Labrousse, Gabriel Péri, de l'abbaye... (La rue Mounier n'a pas été étudiée car elle fait l'objet d'une consultation spéciale).

Au cours de la réunion, l'assemblée a aussi pu échanger au sujet des différentes pratiques des usagers de la route, de la prévention et sensibilisation à la sécurité routière etc..."

"Le comité vélo n°5 du 11/01/22 était axé sur les aménagements futurs de la rue de l'église et de la rue Pajeaud. Mme Savage avait communiqué en amont deux questionnaires concernant ces deux rues. Ces deux documents expliquaient très clairement la situation actuelle des deux rues et avaient pour but de sonder l'avis des différents partis qui siègent au comité vélo. Ainsi nous avons pu exprimer notre opinion et nos suggestions pour de futurs aménagements et améliorations des rues concernées. Les thèmes des questionnaires allaient du patrimoine arboré aux systèmes de ralentissement de véhicules en passant par la suggestion de piétonniser totalement ou partiellement l'axe de circulation du petit centre historique d'Antony.

La réunion en elle-même consistait à passer en revue les résultats des questionnaires et de débattre sur leur application. En ressort une volonté pour les membres de développer les mobilités douces, maintenir un bon fonctionnement des réseaux de transport en commun tout en garantissant la sécurité des usagers (cyclistes/automobilistes/piétons).

Ci-après un résumé des contributions des membres du comité vélo au sujet des aménagements des rues Pajeaud et de l'église.

Ces contributions sont issues du questionnaire et des échanges en séance.

Après validation de la part du Comité Vélo, ces contributions pourront être ajoutées à celles formulées par les habitants.

Aménagement de la rue Pajeaud – Avis du comité vélo

- Les membres du comité vélo considèrent comme prioritaire la préservation du patrimoine arboré et des circulations piétonnes (en 1). La deuxième priorité formulée est d'aménager une piste cyclable dédiée.
- La majorité des membres du comité vélo souhaite une réduction de la vitesse à 30km/h et un aménagement cyclable en bande ou piste de chaque côté de la voirie (mini 1,50m).
- Le comité vélo souhaite conserver ou agrandir les trottoirs.
- Le stationnement voiture doit être si possible conservé ou diminué, selon les membres du comité vélo.
- S'agissant du stationnement vélo, le comité vélo souhaite qu'il soit augmenté et mieux réparti.
- Les membres du comité vélo souhaitent conserver, voire augmenter le nombre d'arbres. Ils sont d'accord pour une augmentation de la végétalisation de la rue (maintien à minima du patrimoine arboré et des îlots de fraîcheur).
- La plupart des membres du comité vélo accepte le remplacement des arbres pour favoriser la circulation des piétons, ainsi que celle des cyclistes mais pas pour favoriser celle des voitures.

Aménagement de la rue de l'église – Avis du comité vélo

- Le comité vélo est en majorité favorable à la piétonisation de la rue, avec accès aux cyclistes. Deux oppositions à la piétonisation sont liées à la desserte en transport en commun (Paladin 8) et à l'accès aux commerces et services.
- Le comité vélo est favorable à une piétonisation ponctuelle (par exemple weekend entier) et pour certaines occasions (foire aux fromages et marché fermier).
- Au sujet de la vitesse de circulation de la rue, aucune majorité ne se dégage ni pour 10km/h ni pour 20 km/h.
- Les membres du comité vélo souhaitent plus de végétalisation dans la rue de l'église.
- Suite aux échanges en séance, le comité vélo serait favorable à la mise en place d'une zone de rencontre, avec double sens cyclable.

La représentation du CJC au comité vélo permet à la jeunesse d'occuper une place égale à celle des citoyens majeurs en ce qui concerne les dynamiques d'urbanisme et de sensibilisation de la ville d'Antony.

Un CJC demande si les commerçants ont été concertés pour la piétonisation de la Rue de l'Eglise ?

Les commerçants ont bien été concertés, répond Monsieur le Maire. Il ajoute que dans la mesure où ils sont concernés, il est important que ces derniers puissent s'exprimer sur le sujet.

Monsieur le Maire poursuit en expliquant qu'un questionnaire avait été mis en ligne afin de concerter également l'ensemble des citoyens d'Antony. Toutes les personnes peuvent voter (âge minimum 16 ans). Monsieur le Maire précise qu'il est important que le CJC vote lorsqu'il y a des consultations. Il souhaite laisser une place pour l'avis du CJC dans ce type de démarche. Monsieur le Maire propose que pour les prochaines consultations concernant les affaires de la Ville, il y ait une consultation spéciale pour le CJC. L'instance pourrait à ce titre faire émerger, d'une réflexion collégiale, des avantages et inconvénients liés à un projet porté par la Ville.

Toutes les consultations font l'objet d'une communication via le site de la Ville, les réseaux sociaux ainsi que dans le « Vivre à Antony ».

2 / PROPOSITION CJC : DEVENIR ANIMATEURS DE « La fresque de la renaissance » :

Rappel de la démarche :

La fresque de la renaissance est un outil pour des ateliers visant à sensibiliser au changement climatique. C'est une représentation allégorique d'un territoire ayant pour objectif une transition écologique dans un futur proche. La fresque sert de base pour des ateliers visuels, créatifs et collaboratifs permettant la construction de représentations communes, afin d'imaginer, concevoir et mettre en œuvre des projets de société liés à la transition écologique. Tous les sujets peuvent y être traités : la consommation, l'énergie, la biodiversité, le climat, la réduction des déchets, la solidarité... La fresque permet de se positionner en tant que citoyen « responsable » et de planifier des actions concrètes liées aux sujets précités.

Cette fresque fait l'objet d'une formation qui permet ensuite d'être en mesure d'animer la fresque auprès d'un public jeune.

La formation permet :

- D'acquérir des savoirs et des connaissances sur les 24 chantiers, l'histoire de la fresque ;
- D'acquérir des compétences dans la pratique de l'animation d'ateliers d'intelligence collective pour développer le travail en équipe de façon ludique, développer une posture de facilitation
- D'être capable d'animer une restitution des différents projets imaginés à mettre en œuvre pour limiter le dérèglement climatique.

Dans une volonté de relancer le projet de la Fresque de la Renaissance sur la Ville et les écoles, voire les ACM, la démarche vise à permettre à des CJC d'effectuer la formation afin d'être en mesure, en tant qu'ambassadeur de la jeunesse sur les questions écologiques, d'animer des ateliers auprès d'autres jeunes. Cette formation permettra également d'élargir leur connaissance en la matière leur permettant de conceptualiser des actions davantage pertinentes.

Les ateliers à animer peuvent aller d'une simple sensibilisation à une réflexion plus approfondie. Ci-dessous deux exemples :

Découverte

Les jeunes s'expriment sur la notion de développement durable / de climat, et décrivent dans la fresque les "attributs" qui leur semblent pertinents (panneaux solaires, marche, tram, vélo...); les jeunes peuvent être invités à colorier la fresque (travail coopératif, les jeunes se répartissent autour d'un grand tirage de la fresque de 3m x 1m).

Exploration

La personne en charge de l'atelier accompagne le cheminement des jeunes en les invitant à identifier des "fonctions" nécessaires à la transition mais moins évidentes: les comportements de consommation, l'éducation, la production industrielle, la culture, etc. en suivant la trame des 24 chantiers; les jeunes réfléchissent avec la personne aux rôles respectifs de ces chantiers.

Un CJC, ayant déjà effectué la formation de la Fresque de la Renaissance, précise que celle-ci ne s'adresse pas qu'aux enfants et aux jeunes, mais également aux adultes ainsi qu'aux élus locaux.

La formation a été votée favorablement à l'unanimité

Dans le cadre du souhait de reconduction de la Fresque de la Renaissance, et plus largement des questions écologiques, une séance de travail s'est tenue le mardi 11 janvier 2022, avec Madame PAULY, au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

- Fresque de la Renaissance ;
- Budget participatif ;

- Exposé » sur la thématique du DD :
 - Présentation de ce que signifie le DD (dans sa globalité) ;
 - Echanges (débat) avec les membres du CJC ;
- Echange sur les attentes du CJC en matière de DD.

S'agissant de la Fresque de la Renaissance, les membres qui suivront la formation sont : Alice, Capucine, Lisa, Joséphine, Mina et Tiphaine.

La formation se fera en 2 fois 3H. Au regard des agendas des formateurs, il était initialement souhaité de planifier les deux temps de formation à partir de mi-février. Mme PAULY proposait de mettre en place une première session avant les vacances de février et la 2ème après.

Compte tenu des évolutions constantes des agendas sur ces dernières semaines, il est finalement proposé de mettre la première session de la formation le mardi 12 avril 2022 de 18H à 21H.

La date pour la deuxième session n'est pas encore arrêtée.

Concernant les attentes du CJC en matière de développement durable, l'objectif a été de faire un point sur les idées/envies des membres du CJC en matière de mise en œuvre d'actions sur ladite thématique.

Deux idées sont ressorties :

- Collecte de vêtement au profit de l'association des migrants.
- Rencontre avec une gérante d'un restaurant qui propose des contenants mangeables.

Pour la collecte de vêtement, Mme PAULY explique que l'association des migrants possède déjà un stock considérable de vêtement. Elle propose de voir avec le secours catholique.

Il est proposé de voir si ce stock est dû à un manque de bénéficiaires ou à un manque de temps pour la distribution. Dans le 2ème cas, le CJC pourrait éventuellement apporter son concours dans la distribution.

Mme PAULY poursuit en proposant de faire une sensibilisation à la fast fashion.

Il semble que cette démarche aurait plus d'impact qu'une collecte de vêtement.

Il est proposé à ce titre d'organiser un temps pour visionner un documentaire qui traite le sujet, et de s'appuyer sur ce dernier pour amorcer un échange sur la thématique. Mme PAULY propose dans cette perspective de tenter de faire appel à une personne d'un grand groupe qui plaide pour la cause afin d'avoir un regard d'expert sur le sujet.

3/ RESTITUTION DES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPEENNE DE REDUCTION DES DECHETS

Au début du mois de novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la commission « Développement durable et Transition écologique » a souhaité réaliser des actions de sensibilisation. Ainsi, à l'issue de plusieurs temps de travail au cours desquels les CJC ont échangé confronté leur idées/points de vue, deux projets se sont dessinés :

- Une clean walk « opération anti-mégots »
- Un stand de sensibilisation sur la place du marché

Dans ces perspectives, une réflexion a été menée autour des moyens nécessaires pour la réalisation des actions. En premier lieu, les CJC ont convenu de les réaliser durant le week-end du 20 et 21 novembre 2021, puisque le 20 novembre avait lieu le Festisol (Festival des solidarités), qui garantissait une bonne visibilité pour la clean walk. Ensuite il a fallu dresser une liste de matériel nécessaire à la réalisation des actions, à savoir :

- des pinces, gants et sacs poubelles pour la cleanwalk, que nous avons pu nous procurer grâce service voirie.

- Des affiches que le CJC a sélectionnées sur le site de la SERD, communiqué par Monica BUGE, Référente vie locale au centre Ousmane Sy
- Des bouteilles en plastique pour les mégots
- Un stand grâce au service Voirie à nouveau
- Un cahier de doléance, permettant aux personnes de partager des idées d'actions sur la thématique du développement durable.

Le samedi 20 novembre s'est donc réalisé la clean walk. Le CJC avait effectué un relai d'information auprès d'autres jeunes qui souhaitaient s'inscrire dans la démarche. Ainsi 6 invités CJC se sont joints à la commission pour la clean walk. Le point de départ était la salle du Mont Blanc. Madame MAHIEU, Coordinatrice des associations pour le Festisol 2021, a annoncé notre départ au micro pour donner une visibilité et valoriser l'initiative. Les CJC ont eu le plaisir de voir Monsieur le Maire avant le départ venu pour chaleureusement encourager la démarche. Les CJC ainsi que les invités CJC se sont répartis en plusieurs groupes. En 1H45 de temps et sur un rayon de moins de 1 km 5670 mégots ont été ramassés. Tout au long du parcours, Le CJC croisait des personnes qui leur apportaient leur soutien et les félicitaient pour cette belle initiative. Au retour, Mme MAHIEU a également fait une annonce au micro et fait part du nombre de mégots qui avaient été ramassés. Une distribution de cendriers de poche a ensuite eu lieu pour les personnes présentes au Festisol.

Le dimanche 21 novembre, les CJC ont tenu un stand sur la Place du marché. Avec l'appui des affiches de sensibilisation, le but a été d'aborder les personnes qui se rendaient au marché pour échanger avec elles sur les thématiques du développement durable et de la transition écologique. Certaines personnes venaient d'elles-mêmes, déjà intéressées par la thématique, et d'autres, regardaient timidement se demandant de quoi il s'agissait, et, les CJC les invitaient à prendre connaissance des affiches et entamaient un échange avec elles. Un cahier de doléance a permis de donner la parole aux personnes en partageant des idées pour la Ville.

Ci-dessous quelques idées du cahier de doléances :

- Créer un mur d'expression (sur un lieu où il y a beaucoup de passage)
- Des stickers « stop pub » de la Ville d'Antony
- Mettre des points de collecte de vêtement dans des lieux de forte affluence
- Mettre des cendriers sur la place du marché
- Mettre en place une ressourcerie
- Multiplier les boîtes à livres

Le stand était visible et a donc permis de valoriser davantage l'initiative. Une mini clean walk « improvisée » s'est mise en place à l'issue de laquelle une bouteille d'1,5 L de mégots a été récoltée, soit près de 900 mégots, sur un petit espace de la Place du marché.

Cette mini clean walk a permis d'ouvrir le dialogue avec des Antoniens qui ne passaient pas près du stand. C'était aussi une occasion de les inviter à venir prendre connaissance des affiches de sensibilisation. Un questionnaire sur l'écologie avait également été réalisé, permettant un autre biais pour entrer en contact avec les passants.

En tout, ce sont 75 personnes qui sont venues au stand, prendre connaissance des affiches et échanger sur les thématiques.

Toutes ces personnes ont pris connaissance de l'instance du CJC à cette occasion et ont grandement félicité l'engagement des jeunes.

Monsieur le Maire souligne le fait qu'il s'agit d'une initiative très noble et que ce genre d'action collective et citoyenne contribue à rendre plus propre les espaces urbains partagés. C'est très bien que le CJC montre l'exemple, ajoute Monsieur le Maire.

Un CJC avance qu'il s'agit d'actions à réitérer et, concernant le stand de sensibilisation, il serait mieux d'avoir une place davantage visible par toutes les personnes qui se rendraient sur le marché.

V - JOURNEE AVEC MONSIEUR LE MAIRE

Rapporteur : Alizée ALLEMAND, Kyllian BERTHELEMY et Jules NAHON

Le matin s'est tenue une réunion sur les organigrammes des nouveaux métiers dans les domaines publics. En premier lieu, il a été évoqué un financement externe local national européen que la Ville peut recevoir. En second lieu il a été listé les nouveaux métiers :

Club scientifique: Le club scientifique souhaite recruter un responsable de structure qui sera aussi animateur scientifique. Il y a déjà 150 enfants inscrits et le but est que ce nombre augmente, voire qu'il double. Il est souhaité une modernisation afin de pouvoir étendre les tranches d'âge (collégiens-adultes). Sa mission sera d'aider les enfants en difficulté. C'est l'une des particularités d'Antony. Il est également souhaité de l'étendre à la robotique. L'animateur scientifique contribue à la fête de la science qui est un événement important.

Ludothèque: Modification d'un poste. 6 personnes travaillent actuellement à plein temps. Le Directeur estime que la partie administrative prend davantage de place dans la réflexion de recrutement en comparatif à l'accueil public.

Il est souhaité l'ajout d'un poste de ludothécaire. Le stock de jeu a considérablement augmenté. 2 équipes distinctes sont présentes sur la ludothèque et il est souhaité d'en faire une seule et unique équipe, dans un souci d'accueil de meilleure qualité. La réunion avec le Maire a permis d'aborder les problématiques et d'étudier des réponses concrètes dans un souci d'apporter aux usagers l'accueil le plus optimum.

Cinéma Le Select : Echange autour de la création du métier « agent de cinéma ». Celui-ci engloberait différentes missions relatives au fonctionnement du cinéma et encouragerait la polyvalence des agents.

Ainsi, un projectionniste pourrait également être en billetterie. Les agents sont favorables à la polyvalence. Dans cette perspective des formations en interne seraient mises en place.

DGST (Direction Générale des Services Techniques) / Mises aux normes environnementales des véhicules de la ville ainsi que du co-voiturage et l'auto-partage pour les services municipaux.

Un nouveau métier a été évoqué, il s'agit d'un Chargé de mission Junior sur les mobilités durables.

Rencontre avec l'association de la Ville qui lutte pour l'environnement : Les échanges ont commencé sur le projet d'abattage des 14 arbres de l'Avenue de sceaux.

Ces arbres sont des platanes en mauvais état et leur vie est limitée de 3 à 5 ans. Il s'agit d'un deuxième abattage que l'association « conteste » car il est important selon elle de garder ces arbres le plus longtemps possible avec le réchauffement climatique. Cependant, le Maire engagerait sa responsabilité si toutefois un arbre ou une branche venait à tomber sur un bien ou une personne. Il semble à ce titre compliqué de ne pas aller au bout de la démarche d'abattage.

En effet, la sécurité des biens et des personnes doit être prise en compte dans la réflexion.

Aussi, dans un souci environnemental, la Ville a lancé une application « Caeli » afin de mesurer la qualité de l'air. Cette dernière n'est pas encore bien connue, il s'agit donc d'en faire la

promotion. La maison Gabriel Péri n°44 a été le sujet suivant. Cela a été l'occasion de parler du PLU et du PLUi. En effet la Ville souhaite que le PLUi place la maison n°44 et n°38 au patrimoine. Cet échange s'est achevé avec la confirmation de la Ville qu'aucune construction de quartiers pavillonnaires n'aurait lieu. La Ville est déjà couverte à 67% de pavillons.

Pour finir, un échange s'est tenu autour de la création d'un musée de cire à Antony. La Ville était connue pour sa cire au XVIII^e siècle. En effet, la Ville de Versailles était à l'époque illuminée par la cire d'antony. L'association demande le parrainage et le soutien de la Ville pour ce projet. La Ville trouve le projet intéressant et apporte donc son soutien.

Concernant l'abattage des arbres, un CJC demande si ces derniers seront remplacés.

Monsieur le Maire répond que pour le moment la décision de l'abattage n'est pas arrêtée. La réflexion demeure mais Monsieur le Maire réitère l'argument de la responsabilité en cas d'accident. Les services techniques, experts sur la question, recommandent de les abattre. Les riverains, de leur côté, ont fait intervenir un expert qui recommande le contraire. Monsieur le Maire a donc fait appel à un 3^{ème} expert, externe, qui va mener une étude profonde permettant de faire émerger une décision la plus adaptée. Aussi, si les arbres devaient être abattus, Monsieur le Maire garanti qu'ils seront remplacés.

VI – PROJET AMBASSADEURS DU CINEMA LE SELECT

Rapporteur : Zacharie ROUCAUD

Constat :

Les périodes de confinement ont ouvert un espace à de nouvelles façons de consommer les films. Cela a amené le public jeune, principalement, à désertier les salles de cinéma et à se couper d'une « facette » de la découverte culturelle et du partage social que peut offrir une simple sortie au cinéma. L'enjeu est donc de relancer la fréquentation de ces derniers tout en apportant une dynamique d'éducation d'art et d'image. La sensibilisation entre pairs semble être un levier majeur.

En conséquence, le CJC se positionne en « médiateur » pour sensibiliser la jeunesse.

Démarche :

Les ambassadeurs sont conviés à raison d'une fois par mois pour aller voir un film proposé par le Sélect (roulement envisagé au regard des disponibilités). A l'issue des visionnages, les ambassadeurs se réunissent avec la Responsable Jeunes Public du Select pour partager leur avis sur le film en question. Ces échanges doivent permettre dans un deuxième temps de résumer un avis général, qui sera partagé sur les réseaux sociaux dans un but de susciter la curiosité des jeunes. Plusieurs formes peuvent être envisagées quant aux retours effectués sur les réseaux (vidéos selfie, commentaires simplement écrits avec une photo, spots publicitaires etc.). A titre d'exemple : Pour la première séance l'idée était de faire un post sur Instagram en mettant en avant **les 3 bonnes raisons du CJC d'aller voir le film.**

Les ambassadeurs sont également amenés à utiliser « le bouche-à-oreille » auprès de leurs pairs pour faire la promotion des films et du cinéma Le Select de manière générale.

En fin d'année, une soirée spéciale sera organisée avec la projection du « coup de cœur » du CJC. La démarche d'ambassadeur s'inscrit également dans une dynamique d'échanges avec les agents du Select, ayant pour objectif de mieux saisir la jeunesse, afin de mieux communiquer en sa direction et d'être au plus près de ses envies sur la question cinématographique.

Ci-dessous les films vus jusqu'ici :

- Haut et fort
- Suprême
- Arthur Rambo

Un CJC questionne sur l'impact du rôle d'Ambassadeur : comment pourra-t-on le mesurer ?

De cette question à émerger la piste selon laquelle le Select serait probablement en mesure de quantifier la fréquentation du public jeune et voir si une augmentation est notable.

Le CJC pourrait également voir avec le cinéma si un outil pourrait être créé à cet effet.

VII – RENCONTRE AVEC LA CHARGÉE DES RELATIONS PUBLIQUES DU THÉÂTRE FIRMIN GEMIER

Rapporteur : Mina RANDRIAMANGA

Visite du théâtre e Firmin Gémier + échange avec Sophie SOMPAIRAC, Responsable relations publiques, le mardi 25 janvier 2022

- ❖ Objectif :
 - Découvrir le théâtre (comme infrastructure de la Ville).
 - Présentation de spectacle à destination de la jeunesse (prise de connaissance par le biais d'une proximité)
 - Echange sur un potentiel projet partenarial

La visite a permis au CJC de prendre connaissance très largement du théâtre, de ses particularités, de fonctionnement... et de comprendre que tout cela s'inscrit dans une démarche réfléchie qui vise à promouvoir la culture pour tous. Le théâtre offre la possibilité d'accéder à différentes émotions selon les spectacles, traduit par la pluralité d'agencements des gradins (bi-frontal, quadri-frontal etc.), accueil de cirque etc. Le CJC a eu droit à quelques anecdotes comme petit « saut » dans l'histoire du théâtre.

Le CJC a eu l'opportunité d'accéder à des endroits interdits au public.

Une fois la visite terminée, Sophie SOMPAIRAC a fait une présentation de quelques spectacles traitant de sujets de société, pour lesquels la jeunesse semble être une cible importante.

Juste avant la présentation, Lucie et Yohann ont fait un petit retour d'expérience sur le spectacle « incandescences » qu'ils sont allés voir.

Ci-dessous le projet envisagé :

Le CJC doit faire une sélection de 3 spectacles qu'ils iraient voir à la suite desquels :

- Pour le premier spectacle, il serait prévu une rencontre avec le metteur en scène et/ ou les acteurs
- Pour le suivant, un échange avec la chargée des relations publique se ferait à la suite du spectacle, afin d'échanger largement sur le sujet traité par le spectacle.
- Pour le 3^{ème}, les CJC participeraient à un atelier d'écriture dispensé par la journaliste du théâtre, en charge de l'écriture des synopsis.
Objectif : travailler sur une critique qui mettrait en exergue « l'expérience du CJC au théâtre Firmin Gémier ».

Au regard de la période (la moitié de l'année déjà écoulée) il était question de partir sur un projet modeste, intéressant néanmoins, et que la démarche serait également une « rampe de lancement » pour un partenariat plus large pour l'année 2022-2023.

VII – RENCONTRE AVEC M. HUBERT ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE, DES RELATIONS INTERNATIONALES, DES ELECTIONS ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Rapporteurs : Mathilde RICHEL et Lucie GARRIGUES

Les rencontres avec les Elus de la Ville sont très importantes dans le cadre du CJC, en effet, elles permettent aux membres de l'instance d'échanger directement avec les représentants politiques du territoire d'Antony, sur des sujets qui les préoccupent et dont les Elus sont en charge.

Dans cette dynamique, les Elus jouent le jeu et s'organisent afin d'aller à la rencontre des jeunes qui s'engagent au sein du CJC.

Le mardi 1^{er} février a eu lieu une rencontre avec Monsieur Fabien HUBERT au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

- Démocratie participative
- Les élections
- Le jumelage
- Les anciens combattants

A cette occasion les CJC ont eu l'opportunité de poser des questions et d'obtenir des réponses sur les différents sujets abordés.

Dans la dynamique des échanges, le CJC a proposé trois actions en lien avec les anciens combattants et les élections :

- Mise en place d'interventions de membres des associations d'anciens combattants au sein des lycées, particulièrement pour les terminales ayant une spécialité qui traite de la guerre
- Interviews auprès d'anciens combattants concernant leur vécu pour ensuite les partager très largement (exemple : par le biais des réseaux sociaux)
- Réalisation d'un petit article « mode d'emploi » concernant l'inscription sur les listes électorales à destination de la jeunesse

Une rencontre entre le président de l'entente des associations d'anciens combattants sera organisée prochainement.

L'Elue chargée de la culture et du patrimoine souligne la très bonne idée du CJC de vouloir préserver la mémoire, et informe que des épisodes dans lesquels des séniors d'Antony expliquent la manière dont ils ont vécu la guerre, sont disponibles sur le site de la Ville.

Voir lien ci-dessous :

https://www.youtube.com/watch?v=zdLx8KzrPD8&list=PL58qrARIOZAPW-4HVvohyx_gm6ogE5Yj-

QUESTIONS AUX ELUS

1. Le statut du CJC dépend-il de l'article L 2143-2 du code général des collectivités territoriales ?

Si ce n'est pas le cas, de quel régime dépend-il ?

Le Conseil des Jeunes Citoyens fait partie des comités consultatifs que le conseil municipal peut créer, pour le traitement de tout problème d'intérêt général, concernant tout ou une partie du territoire de la commune, comprenant des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil. Chaque comité est présidé par un membre du conseil (article 22 de la loi du 6 février 1992).

2. Des avancées ont-elles eu lieu concernant l'installation des caméras, depuis le mois d'octobre (question sur la pose de caméras posée à la SP du 5/10/21) ?

Monsieur le Maire répond que la Ville avance bien sur le dossier, en effet, 100 caméras par an sont installées, soit environ 2 caméras par semaine. A ce jour ont été couvertes les rues dans lesquelles se trouvent les crèches et les écoles.

Monsieur le Maire informe qu'il est autorisé de filmer uniquement les lieux publics.

Un CJC demande combien de temps sont stockées les vidéos. 15 jours, répond Monsieur le Maire.

Remerciement à Monsieur le Maire, à tous les Elus présents ainsi qu'aux membres du Conseil des Jeunes Citoyen.

Fin de la séance plénière à 21H15